
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CI • 2023

CARHAIX ET LE POHER
LANGUES DE BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE CARHAIX 8-10 SEPTEMBRE 2022

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Le paysage castral du Poher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Les châteaux du Moyen Âge fascinent petits et grands : on a pu en dénombrer plus de 10 000 en France¹. En Bretagne, quelques grandes forteresses classées monuments historiques occupent le devant de la scène, comme Vitré, Fougères ou Suscinio. Ces derniers ne constituent pourtant qu'une infime partie du paysage castral breton où l'on recense plus de 200 châteaux médiévaux². Au cœur de l'ancien duché, une importante prospection-inventaire a été menée sous l'égide du Service régional de l'archéologie de Bretagne par l'archéologue Alain Provost³ sur plus de 110 communes du Pays centre-ouest-Bretagne (pays COB) entre 2002 et 2008⁴. Ce territoire intègre le Poher historique, tel qu'il a pu être cartographié par Henri Frotier de La Messelière⁵. Ce travail a notamment permis la recension de plus d'une centaine de « résidences élitaires » médiévales, c'est-à-dire des châteaux, centres de seigneuries, mais aussi des édifices terroyés ou de pierre de moindre importance.

-
1. SALCH, Charles-Laurent, *L'atlas des châteaux forts en France*, Strasbourg, Publitotal, 1977, 839 p.
 2. KERNÉVEZ, Patrick, *Dictionnaire des châteaux de la Bretagne médiévale*, à paraître aux éditions Skol Vreizh. Les références données dans cet article sont limitées ; nous renvoyons le lecteur aux notices de cette publication. La carte des châteaux a été publiée dans KERNÉVEZ, Patrick, et AMIOT, Christophe, « Les châteaux bretons au Moyen Âge », dans Bernard TANGUY et Michel LAGRÉE (dir.), *Atlas d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, 174 p., ici p. 71.
 3. PROVOST, Alain, *Inventaire du patrimoine archéologique du Centre Ouest Bretagne, rapports des opérations de prospection-inventaire, 2002, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008*, rapports dactylographiés destinés au Service régional de l'archéologie de Bretagne et au Pays-du-centre-ouest-Bretagne. Les rapports sont consultables en ligne sur le site de la bibliothèque numérique du Service régional d'archéologie de Bretagne [<http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/>].
 4. La démarche est présentée par LORHO, Thierry, « L'archéologie en centre Bretagne : un patrimoine riche, varié et méconnu », dans Yves MÉNEZ, Thierry LORHO, Erwan CHARTIER-LE FLOCH (dir.), *Archéologie en centre Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2015, 192 p., ici p. 11-17. Le Pays centre-ouest-Bretagne s'étend sur une centaine de communes du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor ; ses limites apparaissent sur les cartes 1 et 4.
 5. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri, *Le Poher, Finistère et Côtes-du-Nord : ses monuments, ses fiefs, ses manoirs et leurs possesseurs : étude historique et catalogue illustré des monuments de cette région*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1949, 89 p. Certains des châteaux évoqués ci-dessous ne sont pas localisés dans le Poher, notamment Corlay, Les Salles de Perret et Guémené-sur-Scorff.

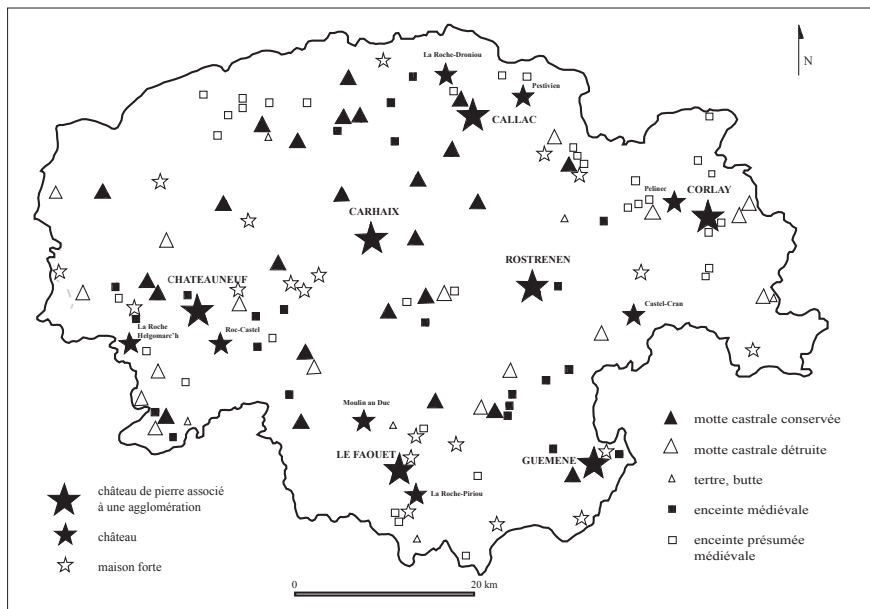


Figure 1 – Carte générale des châteaux du Pays Centre-ouest-Bretagne au Moyen Âge (réal. P. Kernévez)

Une classification strictement typologique nous a permis d'y distinguer 15 châteaux de pierre, 43 mottes, 21 maisons fortes, 6 tertres, 21 enceintes médiévales et 35 autres enceintes ou enclos présumés médiévaux⁶. Les manoirs ont néanmoins été écartés lors de cette prospection : leur étude relève d'abord des services de l'Inventaire de Bretagne⁷. Le nombre de sites archéologiques peut paraître impressionnant mais leur histoire individuelle demeure souvent mal connue : chacun d'entre eux représente un *unicum* du point de vue de sa morphologie et de son histoire. Il convient donc, au sein d'un large corpus, de tenter de déterminer à la fois leur physionomie, pour des ouvrages souvent altérés, voire détruits, et leur histoire, incomplètement appréhendée en raison d'une documentation fugace. On peut s'interroger sur l'existence d'un « réseau

6. Sur les questionnements des castellologues et la notion de château et de résidence élitaires, voir KERNÉVEZ, Patrick, « Mottes, manoirs et châteaux : au-delà des inventaires archéologiques, l'exemple du Centre Ouest Bretagne », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 127 n° 2, 2020, p. 39-57, ici p. 44-49.

7. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Région Bretagne, Finistère, *Canton Carhaix-Plouguer*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1969, 237 p. et 184 p. ; *Id.*, Morbihan, *Cantons Le Faouët et Gourin*, Paris, Imprimerie nationale, 1975, 678 p. ; MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), *Le manoir en Bretagne 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 385 p. ; DOUARD, Christel, KERHERVÉ, Jean, *Manoirs, une histoire en Bretagne*, Châteaulin, Locus Solus, 2021, 215 p.

castral » dans cette région de la Bretagne centrale avant de considérer les fonctions que ces châteaux ont pu remplir durant plusieurs siècles : demeurer, défendre et paraître⁸.

Un réseau castral en Poher ?

La cartographie générale reste illusoire dans la mesure où les sites fortifiés sont d'importance inégale, ne sont pas forcément contemporains et n'ont pas exercé un rôle équivalent (fig. 1). Elle reste néanmoins nécessaire, même si elle ne saurait correspondre à un réseau castral à un moment donné : certains châteaux ont disparu prématurément alors que quelques autres ont conservé une fonction militaire jusqu'à la fin du xvi^e siècle. Certains de ces châteaux ont été des centres de pouvoir durant des siècles : Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Guémené-sur-Scorff, Corlay, Rostrenen, Callac et Le Faouët. Les deux premiers peuvent être considérés comme des châteaux majeurs, les autres comme des châteaux secondaires. Il s'agit là d'agglomérations castrales aux mains des ducs ou de puissants lignages, que la tradition désigne parfois comme issus des comtes de Poher. D'autres châteaux n'ont pas généré de peuplement associé, du fait d'une disparition précoce ou d'une construction tardive. Quelques-uns apparaissent dans les chroniques, comme celles de Froissart, quoique leur état actuel laisse parfois planer le doute sur leur réelle importance militaire. Nous n'avons fréquemment de ces ouvrages qu'une vision fragmentaire et il convient de rappeler qu'ils ne représentent qu'une fraction des « résidences élitaires » parmi lesquelles ont prédominé les manoirs, y compris pour les lignages les plus importants.

Les approches relatives à ces châteaux ont été multiples mais rarement exhaustives. Aucun n'a fait l'objet d'une monographie à caractère historique, tout au plus peut-on recenser quelques articles ou chapitres d'ouvrages pour Guémené-sur-Scorff⁹ ou Corlay¹⁰. Des explorations archéologiques anciennes ont pu concerner un château comme Castel-Cran à Plélauff¹¹ ou des observations celui de Guémené-sur-Scorff, lors

8. Nous empruntons cette formulation à : Luc BOURGEOIS, Christian RÉMY (dir.), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012, Chauvigny, Association de publications chauvinoises, 2014, 700 p.

9. KERNÉVEZ, Patrick, « Les trois vies du château de Guémené-sur-Scorff », *Actes du colloque de Guémené-sur-Scorff du 29-30 avril 2011*, Gourin, Éditions des Montagnes Noires, 2013, 224 p., ici p. 118-134.

10. FLOQUET, Charles, *Châteaux et manoirs bretons des Rohan*, Loudéac, Yves Salmon éditeur, 1989, 416 p., ici p. 111-123.

11. KERANFLEC'H-KERNEZNÉ, Charles de, « Castel-Cran. ix^e siècle. Une obole inédite d'Erispoé (851-857) », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1891, p. 111-144.

de son exploitation comme carrière de pierre dans les années 1920¹². Deux inventaires archéologiques thématiques menés sur les mottes des Côtes-d'Armor et les fortifications médiévales du Finistère dans les années 1990¹³ ont permis de repérer et de décrire des édifices souvent repérés préalablement aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles par des « antiquaires » ou des passionnés, parmi lesquels on peut distinguer Henri Frotier de La Messelière¹⁴. Quelques rares historiens se sont évertués à étudier des lignages, comme les Kergorlay ou les Rostrenen¹⁵. En lisière du territoire étudié, Hervé du Halgouët a, dans les années 1920, livré deux études sur les Rohan¹⁶. Les investigations archéologiques récentes ont concerné les résidences aristocratiques du haut Moyen Âge, comme Bressilien à Paule, intégralement fouillée en 2009-2010, et quelques autres ouvrages¹⁷. Lucie Jeanneret a, par ailleurs, jeté un regard neuf sur « l'habitat fortifié et fossoyé » dans les territoires du Vannetais et du Porhoët à la lisière orientale du centre-ouest-Bretagne¹⁸. Une opération préventive au Faouët n'a pas permis d'y retrouver la trace du château médiéval situé hors du périmètre sur lequel portait la fouille¹⁹. Plus récemment, un relevé micro-topographique a précisé la physionomie du château de Barrégan, non loin de là²⁰. C'est à Guémené-sur-Scorff que l'on a le plus œuvré : la municipalité a acquis depuis quelques décennies des terrains, des immeubles et des maisons pour

-
12. VILLENEUVE, Léonce Modille de, *Le château de Guémené « splendeur et décadence »*, Gourin, Éditions des Montagnes Noires, 2010, 192 p.
 13. HINGANT, Stephan, *Les mottes médiévales des Côtes-d'Armor*, Rennes, Institut culturel de Bretagne/Centre régional d'archéologie d'Alet, 1994, 88 p. ; KERNÉVEZ, Patrick, *Les fortifications médiévales du Finistère, mottes, enceintes et châteaux*, Rennes, Institut culturel de Bretagne/Centre régional d'archéologie d'Alet, 1997, 197 p.
 14. FROTIER de LA MESSELIÈRE, Henri, *Le Poher, Finistère et Côtes-du-Nord...*, *op. cit.*
 15. MOUSSET, Albert, *Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne*, Paris, Librairie ancienne Hervé Champion, 1921, 539 p. ; JÉGOU du LAZ, comtesse, *La baronnie de Rostrenen*, Vannes, impr. Galle, 1892, 208 p.
 16. Du HALGOUËT, Hervé, *La vicomté de Rohan et ses seigneurs*, Saint-Brieuc-Paris, René Prud'homme éditeur/René Champion éditeur, 1921, 201 p. ; *Id.*, *Le duché de Rohan et ses seigneurs*, Saint-Brieuc-Paris, René Prud'homme éditeur/René Champion éditeur, 1924, 308 p.
 17. LE GALL, Joseph, « Une résidence aristocratique des ^{viii}^e-^{ix}^e siècles au cœur de la Bretagne. L'enceinte de Bressilien à Paule (Côtes-d'Armor) », dans Pierre-Yves LAFFONT (dir.), *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge*, actes du colloque de Guingamp-Dinan, 28-29 mai 2010, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'émulation des Côtes-d'Armor, 2014, 240 p., ici p. 125-138 ; LE GALL, Joseph, LEROY, Benjamin, « Le haut Moyen Âge », dans Yves MÉNEZ, Thierry LORHO, Erwan CHARTIER-LE FLOCH, (dir.), *Archéologie en centre Bretagne...*, *op. cit.*, p. 129-133.
 18. JEANNERET, Lucie, *L'habitat fortifié et fossoyé dans le Vannetais et le Porhoët : étude de la structuration des pouvoirs et du peuplement au Moyen Âge (^x^e-^{xiii}^e siècle)*, dactyl., doctorat en archéologie, 2 vol., Université de Rennes 2, 2016, 1 204 p.
 19. BATAIS, Rozenn, *Commune de Le Faouët (Morbihan) : l'ancien château, rapport final d'opération*, dactyl., Rennes, INRAP, 2015, 88 p.
 20. GUÉRIN, Thomas, *Le Faouët (56) – Bretagne : plan topographique du château de Barrégan, notice descriptive*, dactyl., Gourin, 2020, 30 p.

valoriser les ruines subsistantes, avec la création d'un centre d'interprétation autour des « bains de la reine ». On y trouve la seule association (*Kastell-Kozh*) dédiée à un château sur notre territoire. *A contrario*, le château de Carhaix, ancienne cité dont la connaissance a considérablement progressé pour la période romaine depuis une trentaine d'années, n'a jamais fait l'objet d'un sondage ou d'un diagnostic sur le site du « Tour du Chastel », pourtant nécessaire afin d'éclairer le devenir de cette ancienne cité déchue lors du haut Moyen Âge²¹.

Le territoire retenu pour cette étude est une entité administrative contemporaine, le Pays Centre-ouest-Bretagne, au sein de laquelle on a choisi de promouvoir le patrimoine archéologique par différents moyens. Il correspond approximativement d'un point de vue historique au territoire nommé Poher dont les limites sont discutées. Cet espace s'étend sur une cinquantaine de kilomètres ouest-est et une trentaine du nord au sud ; il correspond à la haute vallée de l'Aulne et ses affluents, entre Monts d'Arrée, au nord, et Montagnes noires, au sud. Ce territoire, désigné comme comté au IX^e siècle, a été aux mains d'au moins un puissant lignage aristocratique breton dont seraient issus Nominoé, père d'Erispoé, premier roi de Bretagne en 851, et, vers 937, Alain Bartetorte qui prend le titre de duc de Bretagne après avoir chassé les Normands et établi sa résidence à Nantes²². Le Poher semble ensuite plongé dans une « nuit documentaire ». Au début du XI^e siècle, trois lignages comtaux se disputent le *ducatus* breton, ceux de Nantes, de Rennes et de Cornouaille. Ce dernier, implanté à Châteaulin et Quimper, rétablit une unité bretonne toute relative, grâce à une habile stratégie matrimoniale et à la disparition des héritiers mâles des lignages comtaux de Nantes puis de Rennes. En 1066, Hoël, duc de Bretagne, est le maître de Rennes, Nantes et Vannes, chefs-lieux d'anciennes cités gallo-romaines, pourvues d'enceintes vers la fin du III^e siècle et devenus sièges épiscopaux dès le V^e siècle. Un quatrième chef-lieu gallo-romain, Corseul, périclite ; le sort du cinquième, Carhaix, demeure mal connu. L'ancienne cité n'a probablement pas été dotée d'une enceinte de pierre, pas plus qu'elle n'a dû accueillir un évêque. Elle devient le siège d'un archidiaconé vers le XIII^e siècle et est nécessairement restée le chef-lieu d'un pouvoir politique, en dépit du silence de nos sources pour les X^e, XI^e et XII^e siècles²³.

Au sein d'une féodalité qui se met en place et que Dominique Barthélémy a qualifiée de « système visqueux » caractérisé par des « actes d'hostilité ciblés »

21. Cela tient avant tout au fait que l'essentiel de l'activité archéologique de nos jours soit lié aux travaux d'aménagement, nécessairement limités au cœur de l'ancienne capitale des Osismes en raison de sa richesse archéologique, au grand regret des historiens médiévistes.

22. QUAGHEBEUR, Joëlle, « Le moment carolingien », dans Yves MÉNEZ, Thierry LORHO, Erwan CHARTIER-LE FLOCH (dir.), *Archéologie en centre Bretagne...*, op. cit., p. 141-147.

23. Voir l'article de Julien Bachelier dans le présent volume (p. 57-80).

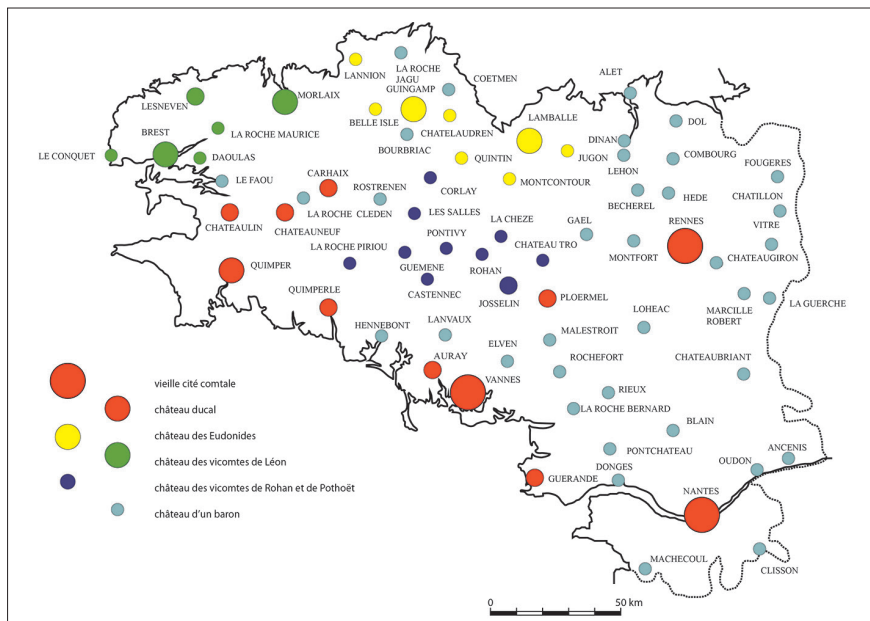


Figure 2 – Carte de la géographie castrale bretonne vers 1200 (réal. P. Kernévez)

visant quelquefois les forteresses majeures aux mains des puissants²⁴, il convient de considérer ce qui se passe en périphérie de ce « Poher » dont Carhaix serait le centre (fig. 2). À 44 kilomètres au nord-est, Guingamp est, avec Lamballe, un des deux chefs-lieux des Eudonides, branche cadette des comtes de Rennes apparue dans le second quart du XI^e siècle. Au XII^e siècle, des membres de ce lignage « pluriel » ou des puînés détiennent, par ailleurs, les châteaux secondaires de Lannion, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac et Quintin²⁵. Au nord-ouest, de l'autre côté des Monts d'Arrée, à une distance de 38 kilomètres, Morlaix est, avec Lesneven et Brest, une forteresse majeure des vicomtes de Léon, puissant lignage qui a étendu ses possessions au-delà du Queffleuth et de l'Élorn et s'est emparé des châteaux de La Roche-Maurice, l'ancien Roc'h Morvan, et de Daoulas. Ils affrontent en 1163 le lignage vicomtal de Cornouaille, installé à Châteaulin comme gardien par les ducs de la maison de Cornouaille, avant de migrer au Faou, à une quarantaine de

24. BARTHÉLÉMY, Dominique, *Nouvelle histoire des Capétiens, 987-1214*, Paris, Seuil, 2012, 384 p., ici p. 20-24.

25. MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthivère. Le pouvoir des comtes de Bretagne du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'émulation des Côtes-d'Armor, 2010, 406 p., carte p. 337.

kilomètres à l'ouest de Carhaix. Au sud-ouest, par-delà les Montagnes noires, le domaine ducal s'étend dans un triangle entre Châteaulin, Quimper et Quimperlé et se poursuit le long du littoral, entre le Blavet et le golfe du Morbihan, avec des forteresses comme Auray et Vannes. La construction du château de La Roche-Piriou, à Priziac, à 30 kilomètres au sud de Carhaix est attribuée à Piriou, frère puîné du comte de Cornouaille, Alain Canhiart, et époux d'une fille du seigneur d'Hennebont, dans le second quart du ^x^e siècle. Leur fils Guégan serait le constructeur du château de Guémené-sur-Scorff, chef-lieu du Guémené-Guégan, à 20 kilomètres plus à l'est. C'est dans cette direction qu'apparaît un autre puissant lignage vicomtal, dans une ancienne circonscription carolingienne, le Porhoët. Ses premières forteresses de Château-Tro à Guilliers et de Josselin édifiées au ^x^e siècle sont éloignées de plus de 80 kilomètres de Carhaix mais, dès les années 1120, un puîné s'établit plus à l'ouest, sur le Blavet, à Castennec en Bieuzy, puis à Rohan, dont il adopte le nom, et à Pontivy, à une cinquantaine de kilomètres de Carhaix. Ils progressent vers l'ouest : le mariage d'Alain III de Rohan avec Constance, fille du duc Conan IV, lui apporte le château de Corlay. Dès 1184, les deux époux fondent l'abbaye de Bon-Repos à Saint-Gelven, non loin de l'ancien château de Castel-Cran, près du bourg de Gouarec, et de leur résidence de Perret à Sainte-Brigitte à une trentaine de kilomètres à l'est de Carhaix. Ils sont alors devenus les propriétaires de deux autres châteaux, La Roche-Piriou et Guémené-sur-Scorff, mais ces deux fiefs périphériques de la vicomté de Rohan sont attribués en partage à Mabille de Rohan qui les porte à son époux Thomas de Beaumer, parent de Pierre Mauclerc, au milieu du ^{xiii}^e siècle.

Au centre de ce territoire ainsi circonscrit, Carhaix, où a séjourné l'empereur Louis Le Pieux lors de son expédition militaire de 818²⁶, resurgit vers 1210-1214 quand deux actes y attestent la présence de Guy de Thouars et de Pierre de Dreux²⁷. Ces deux hommes sont les maîtres du duché au terme d'un demi-siècle d'ingérence Plantagenêt ponctuée par les révoltes des barons bretons et leur progressive soumission, marquée par certains ralliements dès les années 1170 et plus tardivement, dans les années 1260, pour les plus récalcitrants qui composent alors avec le duc Jean le Roux. Les épisodes militaires sont imparfaitement connus, tout comme les traités qui préludent aux paix fréquemment rompues et aux alliances matrimoniales. Les puissants assurent leur domination grâce à des forteresses : Henri II Plantagenêt lance de grandes expéditions militaires en Bretagne pour mater successivement Raoul de Fougères, Eudon de Porhoët ou encore Guyomarc'h de Léon. Les châteaux sont

26. *Annales Lausannenses*, éd. Georg WAITZ, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. XXIV, Hanovre, 1879, p. 779 (*Corophesium*).

27. EVERARD, Judith, JONES, Michael, *The charters of Duchess Constance of Brittany and her family, 1171-1221*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, 217 p., n° Gu 22, p. 158-159 ; LÉMEILLAT, Marjolaine, *Actes de Pierre de Dreux, Duc de Bretagne (1213-1237)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2013, 291 p., n° 14, p. 60-62.

détruits, parfois aussitôt reconstruits et défendus par des garnisons Plantagenêt ; l'intimidation suffit quelquefois à obtenir la reddition, ainsi que la remise des places fortes et des enfants des révoltés retenus comme otages. L'insurrection couve : en 1186, la mort du duc Geoffroy, le fils d'Henri II Plantagenêt, uni à Constance, l'héritière du duché, suscite une ultime insurrection des vicomtes de Léon. Ils remettent alors la main sur leur château de Morlaix et s'emparent de Châteauneuf-du-Faou, confié par le duc à la garde de Raoul de Fougères qui s'est rallié à lui, nous relate un chroniqueur Plantagenêt²⁸. Ce château que l'on retrouve aux mains de Pierre de Dreux en 1217 est très certainement une des forteresses permettant aux ducs de tenir le Poher, avec celui de Carhaix, dont le nom est désespérément absent des actes. On ignore si notre « château neuf » a pu succéder à un « château vieux » comme celui de La Roche à Clédén-Poher, probablement aux mains du vicomte Tanguy vers 1100 et passé dans celles du duc de Bretagne avant 1260. Un puissant lignage vicomtal a en effet existé en Poher vers le XII^e siècle avant de disparaître, dans la première moitié du XIII^e siècle²⁹. L'absence de cartulaire préservé, le faible nombre de prieurés attestés et l'imprécision des actes ne nous permettent guère d'élucider le contexte d'apparition de ce lignage et de ses châteaux dans notre territoire. Il est vraisemblable que cette lignée vicomtale a disparu faute d'héritier mâle et en raison de son opposition au renforcement du pouvoir ducal.

Au nord du Poher, Pierre de Dreux s'empare dès 1214 des terres des Eudonides dont l'héritier, Henri perd ses principaux châteaux, renonce à son titre de comte et prend le nom de sa dernière forteresse, Avaugour. Le vicomte de Léon se soumet en 1240 cédant le château de Brest au duc ; son parent, Hervé, seigneur de Léon, périt lors d'une révolte en 1241. Il en a probablement été de même dans le Poher : en 1249, Pierre de Rostrenen et Olivier de Lanvaux concluent une paix avec le duc après une révolte³⁰. Le premier se soumet définitivement et conserve son fief ; par contre les Lanvaux, déjà insurgés et incarcérés en 1238, récidivent en 1272 et sont soumis militairement par le vicomte de Rohan qui agit au nom du duc avant de bénéficier de l'adjudication de leurs terres, saisies par le duc. Celui-ci finit toujours par l'emporter, par les armes ou par la chicane, parfois au terme de plusieurs décennies, aidé par des ralliements et par les complications de succession de certains lignages qui disparaissent parfois complètement, comme le lignage vicomtal attesté

28. *Chronicle of the reigns of Henry II and Richard I, A.D. 1169-1192, known commonly under the name of Benedict of Peterborough*, éd. William STUBBS, t. I, Londres, Longmans, 1867, p. 357.

29. QUAGHEBEUR, Joëlle, *La Cornouaille du IX^e au XI^e siècle. Mémoire, pouvoir, noblesse*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 2001, 517 p., ici p. 379-389.

30. MORICE, Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne tirées des archives de cette province, de celles de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs savants antiquaires*, 3 vol., Paris, 1742-1746, 3 vol., réimp., Paris, éditions du Palais Royal, 1974, t. III, col. 1770-1771.



Figure 3 – Locmaria-Berrien, la motte de Castel ar Vally (photographie, coll. particulière)

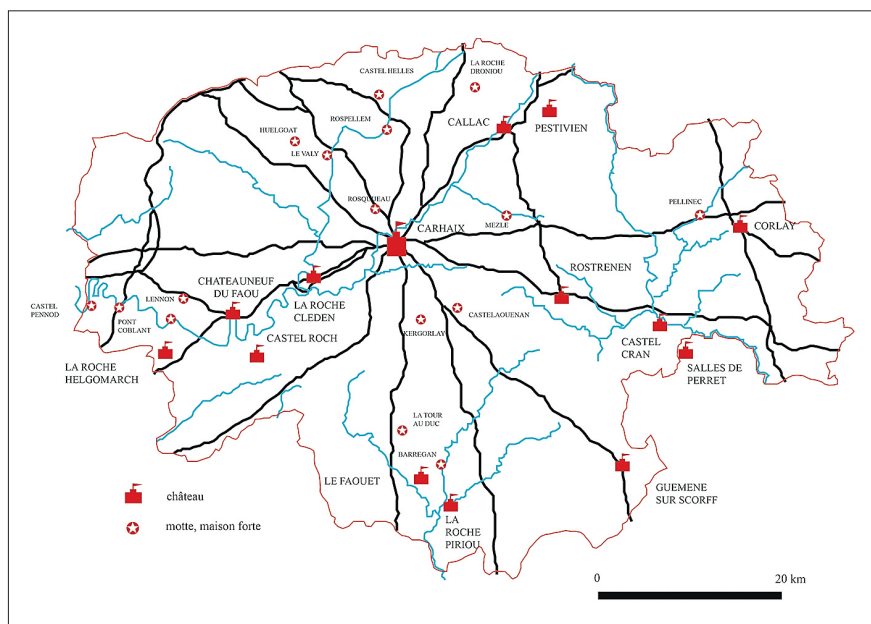


Figure 4 – Carte des principaux châteaux du Pays Centre-ouest-Bretagne au Moyen Âge (réal. P. Kernévez)

en Poher³¹. L'ampleur de certains retranchements aujourd'hui conservés, passés aux mains du duc dès le XIII^e siècle, et que l'on ne peut rattacher à aucun lignage trouve là une plausible explication : leur existence a pu être éphémère mais ils restent les témoins de l'ambition de lignages dont nous ignorons presque tout, comme pour le site de Castel-ar-Valy à Locmaria-Berrien (fig. 3).

En raison du manque d'informations, il est impossible de se prononcer sur l'existence d'un réseau castral avant le XIII^e siècle et même ensuite (fig. 4). Carhaix pourrait être une base opérationnelle ducal au cœur de l'ancien réseau routier antique. Celui-ci permet l'acheminement de troupes utilisant sans doute quelques relais, notamment Châteauneuf, à mi-distance sur la route de Châteaulin, autre bastion ducal. Le positionnement d'autres châteaux sur des itinéraires anciens ou non loin de carrefours, comme Callac, Rostrenen, Châteauneuf-du-Faou, Corlay, ou Guémené-sur-Scorff, n'est certainement pas fortuit, mais il peut tout autant être lié au contrôle d'un passage lucratif d'un cours d'eau sur un pont qu'à une nécessité d'ordre militaire. Les trois premiers sont implantés à une distance de 17 à 20 kilomètres de Carhaix et les deux autres à 35 et 37 kilomètres. L'essaimage de lignages issus de la famille comtale ou vicomtale de Poher n'est pas attesté par des actes mais il a été démontré ailleurs que les constructeurs ou les gardiens de châteaux apparus aux XI^e et XII^e siècles en Bretagne étaient rarement des inconnus, si on se réfère à l'onomastique et à certaines alliances matrimoniales. On sait ainsi que le lignage des seigneurs de La Roche-Helgomarc'h à Saint-Thois a conclu au XII^e siècle³² des alliances matrimoniales avec les vicomtes de Poher et les seigneurs d'Hennebont.

Des châteaux pour résidences

Le château est d'abord la demeure d'un membre de l'aristocratie qui cherche à se distinguer des humbles. Il est le siège d'un lignage plus ou moins riche et puissant, ce qui explique que ses défenses soient d'ampleur variable ; certains lignages possèdent plusieurs châteaux et peuvent, à des dates diverses, privilégier l'un ou l'autre d'entre eux. La disparition d'une famille peut entraîner ou accélérer celle d'un château ; c'est particulièrement vrai au XV^e siècle quand quelques grands seigneurs se retrouvent à la tête d'un vaste patrimoine castral. Au milieu du XV^e siècle, lors de la succession de Catherine de Laval, dame de Chauvigny (Vienne), son fils déclare les revenus de la châtellenie de Kergorlay à Motreff avec « deux chasteaulx et places fortes : l'une à Guergorlay, où avoit chasteau et encores y sont les fossés

31. YEURC'H, Bertrand, BOURGÈS, André-Yves, KERNÉVEZ, Patrick, « Comtes, vicomtes et lignages châtelains en Bretagne au Moyen Âge », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVIII, 2010, p. 243-279, ici p. 256-258.

32. QUAGHEBEUR, Joëlle, *La Cornouaille du IX^e au XI^e siècle...*, op. cit., p. 421-427.

et murailles grandes et assez pierres pour rester un plus grant chastel que cellui de Saint-Chartrier ; et l'autre place et chasteau souloit estre en la forest de Laz sur grand roc ; et y a encores plus de pierre que en l'autre »³³. Il s'agit en l'occurrence de la motte de Kergorlay en Motreff et de la roche de Roch-ar-Chastel à Saint-Goazec, dévolues après 1364 à la fille de Jean de Kergorlay qui a péri à Auray. Les deux châteaux ont peut-être été détruits lors de la guerre de Succession, à l'issue de laquelle la veuve du seigneur de Kergorlay s'est probablement installée dans une autre résidence du lignage distante d'une soixantaine de kilomètres, Frynaudour à Quemper-Guézennec, qui lui a été attribuée en douaire.

Des traces de logis anciens apparaissent parfois comme à La Roche à Clédén-Poher : la plateforme de la motte y présente une structure bipartite avec une puissante tour maîtresse quadrangulaire faisant bouclier de sa masse à un petit logis accolé, à une trentaine de mètres au-dessus de l'Aulne. Un grand bâtiment quadrangulaire comprenant au moins trois salles se dresse sur la motte de Rospellem à Carnoët. Le sommet de la motte de Kergorlay à Motreff recèle les « murs volés » du château ruiné au ^{xv}^e siècle et exploité comme carrière de pierre jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle. On identifie une muraille circulaire d'environ 35 mètres de diamètre avec des bâtiments adossés autour d'une cour centrale trapézoïdale d'une quinzaine de mètres de côté, sur le modèle des *sheel-keep* anglais. La terrasse de la maison forte de Barrégan au Faouët est sommée par un bâtiment quadrangulaire de 21 mètres sur 12 aux murs épais de 2 mètres, flanqué de deux tours du côté exposé à l'attaque : l'une quadrangulaire de 7 à 8 mètres de côté et l'autre circulaire d'une dizaine de mètres de diamètre. Il s'élevait peut-être sur deux à trois étages. Ce ne sont là que quelques exemples de résidences probablement antérieures à la guerre de Succession. Bon nombre d'autres ouvrages ont disparu sous la pioche des récupérateurs de matériaux comme le « donjon quadrangulaire » de la motte de Corboulo à Saint-Aignan, exploré vers 1847 et en 1902. Les fouilles archéologiques récentes n'ont pas permis d'en retrouver le moindre mur ; on a seulement mis à jour des structures en creux correspondant sans doute à une occupation des ^{xi}^e et ^{xii}^e siècles dans la basse-cour voisine. À l'évidence, dans ce cas précis, la fonction militaire ou tout au moins de surveillance a dû primer³⁴. Nous sommes en tout cas bien éloignés de l'imposant logis ducal du ^{xiii}^e siècle de 60 mètres sur 12 mis à jour dans la résidence ducale de Suscinio.

Il ne subsiste aucune trace en élévation des châteaux ducaux de Châteauneuf-du-Faou ou de Carhaix, ni même des ouvrages seigneuriaux de Callac et de Rostrenen. À Corlay, l'ouvrage reconstruit à partir de 1473 adopte un tracé trapézoïdal irrégulier flanqué de cinq tours circulaires sur une superficie excédant 2 000 mètres carrés,

33. MOUSSET, Albert, *Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay...*, op. cit., p. 124-125.

34. LEMAN, Victorien, *Saint-Aignan (Morbihan). Le site de « Motten Morvan » au Corboulo. Rapport de fouilles archéologiques programmées 2021*, dactyl., Rohan, 2021, 103 p.



Figure 5 – Corlay, détail du plan cadastral, section A 1, en 1836 :
château de Corlay (Arch. dép. Côtes-d’Armor, 3 P 047002)

sans les ouvrages avancés (fig. 5). Une importante demeure comprenant trois corps de logis, avec une chapelle et des galeries, occupait trois des côtés de l’édifice au début du *xvi^e* siècle. Réaménagé par des troupes et plusieurs fois assiégé dans les années 1590, il est en ruine un siècle plus tard.

Les vicomtes puis ducs de Rohan ont disposé d’une autre résidence, les Salles de Perret à Sainte-Brigitte³⁵ (fig. 6). Celle-ci a abusivement été qualifiée de « résidence de chasse » : il s’agit *de facto* d’une « résidence champêtre fortifiée » où les vicomtes de Rohan ont pu se « retirer », se retirer pour la chasse et l’agrément, en lieu et place de leurs châteaux urbains érigés vers les *xii^e* et *xiii^e* siècles, auprès desquels sont apparues des agglomérations castrales comme à Pontivy, Rohan et Corlay. Cette résidence des Salles est attestée dès le début du *xii^e* siècle, avec l’exercice du droit de garde ce qui démontre qu’elle est dès lors fortifiée. Reconstituée aux *xv^e* et

35. Ce château est situé à la lisière orientale du Poher.

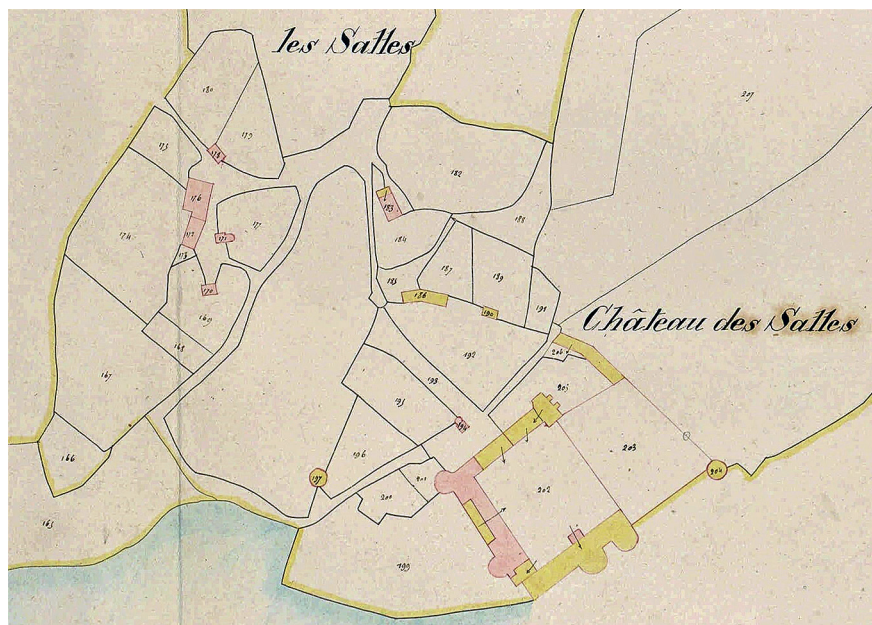


Figure 6 – Sainte-Brigitte, détail du plan cadastral de section A 2, en 1835 :
château des Salles (Arch. dép. Morbihan, 3P 280004)

xvi^e siècles, c'est d'abord une résidence de plaisance, un « manoir » : Alain VIII de Rohan rédige son testament « *in manerio de Penret* », en 1448, et Jean II confirme des donations « en nostre manoir des Salles de Penret » en 1512³⁶. Le lieu a été choisi, en lisière de la forêt de Quénécán, principale sylve de la vicomté, à proximité d'un étang, sans défenses naturelles, comme celles qui ont prévalu lors de l'implantation du Castel-Cran, à Plélauff, distant de 4 kilomètres.

La résidence des Salles s'organise autour d'une cour rectangulaire de 25 mètres sur 28 avec deux corps de logis d'une trentaine de mètres de côté, chacun flanqué de deux tours dont la position paraît indiquer que la fonction défensive n'est pas primordiale. Seule une tour arme un des angles du monument ; une chapelle occupe l'angle opposé, de l'autre côté de la courtine où est percée l'entrée. Le logis seigneurial au nord-ouest a été très remanié pour y aménager des logements vers le xix^e siècle ; il est désormais totalement ruiné. Il présentait autrefois trois fenêtres à meneau et croisée avec plusieurs salles munies de cheminées. Les percements de l'étage sont tardifs : dans son état primitif, il a notamment pu accueillir une salle basse sous charpente. La cour du château s'ouvrait au sud-est sur une seconde cour

36. MORICE, Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves...*, op. cit., t. II, col. 1147 et t. I, col. 1380.

ou un jardin, flanqué au sud par une tour d'angle circulaire. Une muraille en arc de cercle pourvue de plusieurs tours circulaires englobait ces deux enceintes et une autre « chapelle » depuis l'angle est jusqu'à l'angle ouest, l'étang assurant une défense artificielle sur le reste du pourtour du château. Les Salles de Perret témoignent probablement de la volonté de certains lignages de délaissier des châteaux implantés sur des sites naturellement forts et exigus pour ériger ce qui apparaît d'abord à leurs yeux comme un « manoir », proche d'une forêt³⁷.

La résidence la plus fastueuse du territoire qui nous intéresse a certainement été celle de Guéméné-sur-Scorff, malheureusement dévastée aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles³⁸. Cette ancienne forteresse est le chef-lieu du Quémenet-Guégan acquis par Jean I^{er} de Rohan grâce à une partie de la dot de Jeanne de Navarre, qu'il épouse en secondes noces en 1377. Jean I^{er} de Rohan a réalisé à cette occasion un très beau mariage avec une riche héritière : fille du roi de Navarre, Jeanne est la sœur de Blanche, veuve du roi de France Philippe VI, et de Charles II de Navarre, prétendant au trône de France au nom de son grand-père Louis X. Jean I^{er} de Rohan fait alors de Guéméné une de ses principales résidences, renonçant probablement à reconstruire le château des Salles à Pontivy, détruit lors de la guerre de Succession : il entreprend la reconstruction du château de Guéméné avec son épouse. Il concède celui-ci en 1396 à son fils Charles, issu de son second mariage. Charles est le fondateur du lignage des Rohan-Guéméné qui y établissent durablement leur cour jusqu'aux années 1560, avant de migrer vers leurs résidences ligériennes, puis à Paris.

Le château comprend probablement une haute cour trapézoïdale de 40 à 50 mètres de côté ceinte de fossés et une basse-cour entourée de larges douves, formant une vaste enceinte de 130 mètres sur 100 pour une superficie totale, avec les douves, d'environ 2 hectares. Les murailles sont flanquées de huit à neuf tours mixtes avec des étages bas dévolus à la défense et des niveaux supérieurs servant de résidence. Un premier logis associé à un « donjon » s'élevait au sud de la haute-cour. Il semble néanmoins que, dès l'époque de Jeanne de Navarre, on ait entrepris entre le ^{xiv}^e et le ^{xvi}^e siècle l'édification, en contrebas dans la basse-cour, de plusieurs logis ; ils étaient disposés autour d'une cour d'honneur hémicylindrique, bordée au ^{xvi}^e siècle de galeries à deux niveaux portés par quatorze colonnes. On y distinguait, du nord au

37. Ces demeures viennent parfois « doubler » la place forte de la seigneurie, comme c'est le cas pour les seigneurs de Léon qui, dans la première moitié du ^{xiv}^e siècle, partagent leur résidence entre la forteresse de La Roche-Maurice et le « manoir » de Goëlet-Forest ou Joyeuse-Garde, de part et d'autre de leur capitale Landerneau. Quelquefois, on renonce à entretenir la forteresse ancestrale, comme à La Roche-Bernard : les seigneurs de Laval qui héritent de la seigneurie construisent le « château neuf » de La Bretesche à Missillac, entre forêt et étang, au ^{xv}^e siècle, exemple de mise à l'écart volontaire au sein d'un espace dévolu uniquement à la vie aristocratique et où on peut accueillir le duc.

38. Pour une première approche : KERNÉVEZ, Patrick, « Les trois vies du château de Guéméné-sur-Scorff... », art. cité.

sud, un premier bâtiment intégrant les « bains de la reine », au nord de la porterie du château, puis le « Grand Appartement » attribué à Marie de Rohan dans la première moitié du ^{xvi}^e siècle, le « Vieux Logis », distribué par une tourelle d'escalier hors œuvre, et enfin un pavillon carré, « la tour des Archives », datant peut-être du début du ^{xvi}^e siècle. On n'en conserve de nos jours que les « bains de la reine », une étuve à hypocauste attribuée à Jeanne de Navarre, démontée en 1926 lors de l'exploitation des ruines comme carrière de pierre et remontée dans le centre d'interprétation de Guéméné, près d'un siècle plus tard. Cette petite pièce voûtée d'ogives de 2,25 mètres sur 1,80 mètre était chauffée par une cheminée placée dans une salle de chauffe contiguë grâce à des conduits d'air chaud horizontaux et verticaux : on y trouvait deux bancs de pierre et deux lavabos alimentés par des canalisations d'eau chaude et d'eau froide. Les moulures des ogives indiquent un chantier de la fin du ^{xiv}^e siècle³⁹. Trois autres étuves ont été retrouvées dans des châteaux bretons, à Suscinio, à Vitré et à Montmuran aux Iffs. Le premier appartenait au duc et les deux autres aux seigneurs de Laval.

Le testament de Jean I^{er} de Rohan et plus encore celui de Jeanne de Navarre nous renseignent, par ailleurs, sur les fastes du château vers 1400⁴⁰ : Jeanne organise ses funérailles avec le transport de son corps aux églises de Notre-Dame-de-la-Fosse près du château de Guéméné puis de Locmalo, avant que le convoi funèbre ne rejoigne la nécropole de Bon-Repos. Outre des sommes d'argent, elle concède aux clercs de l'argenterie, des objets de culte, des bijoux, des reliques, une des trois croix d'or de son « hostel », les tapisseries de sa chambre, des tableaux, des draps d'or et ses plus beaux vêtements pour en faire des chasubles. Elle n'oublie pas les membres de son « hostel », notamment ses trois demoiselles de compagnie et ses deux dames de chambre, gratifiées de robes et de divers présents. Un siècle et demi plus tard, en 1541, l'état de la maison de Guéméné réalisé par Marie de Rohan et son fils⁴¹ recense en « nostre chastel de Guemené » ses « gentilhommes, damoiselles, officiers » dont l'effectif se monte à une trentaine de personnes. Gagés au total pour plus de 3 000 livres, certains ont « bouche à cour » et disposent au total d'une cinquantaine de chevaux ; on y trouve notamment les capitaines de Guéméné et de Corlay, un médecin, un apothicaire, le trésorier-receveur de la seigneurie de Guéméné, un argentier, secrétaire et greffier, l'aumônier ordinaire, un sommelier, un valet de chambre, une nourrice de mademoiselle... Tous n'apparaissent probablement pas et on peut imaginer aisément un château peuplé de plusieurs dizaines de personnes ; un autre document de 1542⁴² dénombre plus de 70 officiers et serviteurs pour la

39. MESQUI, Jean, « L'étuve de Guéméné-sur-Scorff (Morbihan) », *Bulletin monumental*, t. 159, n° 1, 2001, p. 46-47.

40. MORICE, Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 658-660 et 716-721.

41. *Id.*, *Ibid.*, t. III, col. 1039-1040.

42. GALLES, Louis, « La maison d'un seigneur de Guéméné en 1542 », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1871, p. 138-139.

même maison de Guémené parmi lesquels 11 gentilshommes de chambre, 5 maîtres d'hôtel, 13 valets de chambre, demoiselles d'honneur et nourrices, 9 officiers de cuisine, 10 pour l'écurie, 3 pour la vénerie et un portier. L'environnement du château apparaît de manière fugace au gré de travaux : un étang alimentant trois moulins à blé, un moulin à fouler, une métairie, un verger, un « jardin neuf », un jeu de paume aménagé dans les douves que surplombent de puissantes murailles cantonnées de tours... Seule une exploration systématique des archives permettrait, à Guémené⁴³, comme probablement à Rostrenen, Callac ou Corlay, de préciser la morphologie de ces résidences à la veille des guerres de la Ligue⁴⁴.

Des châteaux pour faire la guerre ?

Les images et les récits de sièges accréditent la représentation traditionnelle du château en tant que forteresse. Elles s'inscrivent néanmoins pour l'essentiel dans des périodes plutôt brèves dans l'histoire de Bretagne : des guerres féodales opposant des puissants ou encore le duc à des seigneurs belliqueux vers les ^x^e et ^{xii}^e siècles, l'épisode Plantagenêt marqué par plusieurs campagnes militaires, entre 1163 et 1197, les tensions armées opposant Pierre de Dreux et son fils à des familles féodales bretonnes révoltées parmi lesquelles les Léon, les Lanvaux et les Rostrenen, la guerre de Succession mettant aux prises Charles de Blois et Jean de Montfort, puis son fils, de 1341 à 1364, avec certains prolongements jusqu'en 1381, les « guerres de Bretagne » entre 1487 et 1491 ponctuées par quatre campagnes militaires royales et enfin les guerres de la Ligue, entre 1589 et 1598, où l'on assiste à la remilitarisation de certaines places, à des sièges et des coups de main avant des démilitarisations parfois brutales réclamées par les états de Bretagne et organisées par Henri IV et Louis XIII.

Les progrès de la poliorcétique ont souvent requis de moderniser certaines places et d'en abandonner d'autres. Les forteresses les plus anciennes utilisent fréquemment la topographie : on les érige sur des éperons ou des collines dominant des vallées et des cours d'eau, au-dessus de points de franchissement à surveiller. Ce sont les sites retenus vers le ^x^e siècle pour implanter les forteresses de La Roche-Pirou à Priziac, La Roche à Cléden-Poher ou Châteauneuf-du-Faou. Ils permettent d'implanter une motte ou un réduit à l'extrémité de l'éperon, une basse-cour du côté du plateau où l'on peut

43. Ce travail a été commencé à Guémené-sur-Scorff par l'association Kastell-Kozh : LEMAN, Victorien, *Étude du fonds des Rohan-Guémené conservé aux archives départementales du Morbihan*, dactyl., 2 vol., Guémené-sur-Scorff, 2019 et 2020, 235 p. et 176 p.

44. Sur la physionomie des châteaux et manoirs, consulter : MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, BRIDGE, Martin, MOIR, Andy, SHEWAN Don, « La résidence noble en Bretagne du ^{xii}^e au ^{xviii}^e siècle : une synthèse illustrée par quelques exemples morbihannais », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 2000, p. 27-103.

multiplier les fossés pour protéger ne serait-ce qu'un village enclos. Certains ouvrages sont perchés au sommet de crêtes rocheuses avec une vue panoramique et paraissent de nos jours isolés ; leur tracé est adapté au relief et relie des rochers saillants par des courtines peu flanquées en raison de la déclivité. Il en est ainsi à Castel-Cran à Plélauff et au Roc-Castel à Saint-Goazec, véritables nids d'aigle aujourd'hui dissimulés au fond de bois. On ignore souvent tout de leur histoire, même si le premier a livré sous des couches d'incendie des pièces de harnachement et des armes pouvant correspondre à une destruction violente⁴⁵. Une donation de Simon, fils de Cariou, mortellement blessé « *apud Roch Cletguenn* », laisse présumer que la motte à double basse-cour de La Roche à Clédén-Poher a pu être assiégée au début du XI^e siècle. Hubert Guillotel y a reconnu un château vicomtal⁴⁶, probablement tombé aux mains du duc de Bretagne au XIII^e siècle. Non loin de là, les vicomtes de Léon révoltés se font remettre le château de Châteauneuf-du-Faou en 1186 mais ils en sont délogés par Henri II Plantagenêt dès l'année suivante. On ignore dans quelles conditions ce château a été édifié mais c'est vraisemblablement en lien avec les révoltes des vicomtes de Léon et sans doute de Poher que les ducs ont soumis aux XII^e et XIII^e siècles, en les contenant depuis les forteresses de Châteaulin, Châteauneuf, Carhaix et Morlaix.

Lors de la guerre de Succession de Bretagne, les troupes de Charles de Blois et de Jean de Montfort s'affrontent pour le contrôle de certaines places fortes littorales. Depuis Brest, des armées de secours anglaises convergent vers les ports de la côte sud à l'automne 1342, s'emparant de Carhaix et de Guémené-sur-Scorff à l'occasion de sièges. Ce conflit se caractérise également par l'apparition de « forts » tenus par de petites garnisons. Certains sont passés à la postérité grâce aux chroniques de Jean Froissart, notamment La Roche-Piriou à Priziac et Pestivien à Bulat-Pestivien, contrôlés par le capitaine anglais Roger David dans les années 1350. Les quelques dizaines d'hommes qui les occupent peuvent y lancer des raids contre les faubourgs des villes tenues par les blésistes et harceler les marchands sur les chemins, tout en percevant des « rançons » sur les populations de dizaines de paroisses. Le château de Pestivien est assiégé et emporté lors d'un assaut par Bertrand du Guesclin sollicité et aidé par les Guingampais, en 1363. Il se présente comme un bien modeste château de pierre de moins de 1 500 m² implanté sur une butte et précédé par une petite basse-cour, au sein d'un vallon ennoyé. Les vestiges observables de La Roche-Piriou correspondent aussi à un petit château de pierre flanqué de quelques tours circulaires, édifié sur un petit éperon rocheux d'une quinzaine de mètres de largeur au sommet et quelques dizaines de mètres de longueur : là encore c'est une modeste place forte.

45. KERANFLEC'H-KERNEZNÉ, Charles de, « Castel-Cran. IX^e siècle... », art. cité.

46. GUILLOTTEL, Hubert, « Les vicomtes de Poher et leur origine », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, procès-verbal, t. CXIX, 1990, p. 397-398.

Les dispositions anciennes des châteaux de Callac et de Rostrenen ne sont pas connues, pas plus que celles de Carhaix⁴⁷. La possession de cette ville a été disputée durant la guerre de Succession. La « motte » du château occupe l'angle sud-est d'un quadrilatère de 150 à 160 mètres de dimension interne qui correspond à une enceinte urbaine d'une superficie de 2 hectares. On n'en conserve qu'une section de muraille de 50 mètres de longueur et 2 mètres de largeur bordée d'un fossé d'une vingtaine de mètres de largeur, à l'emplacement du « Tour du Chastel ». Par sa superficie et son tracé, l'ouvrage de Carhaix s'apparente à l'enceinte urbaine de Ploërmel et au « château » de Lesneven, tous deux promus chef-lieu de baillie au XIII^e siècle, comme Carhaix a pu l'être un temps, au cœur du Poher. Si le château de Carhaix semble délaissé dès la fin du XV^e siècle, l'enceinte urbaine paraît entretenue jusque vers le début du XVII^e siècle. Les quatre portes de ville ne disparaissent que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, tout comme la majeure partie des murailles. Le périmètre enclos reste clairement identifiable sur le cadastre de 1820. Des traces de possibles retranchements urbains apparaissent moins nettement dans les atlas cadastraux de Callac, Rostrenen et Corlay. Le pourtour de l'enceinte de Callac a été délimité anciennement mais paraît tardif, si ce n'est incertain⁴⁸. À Rostrenen, un tracé de 250 mètres sur 200 est visible dans le parcellaire : l'emplacement du château se situe au sud-ouest et l'église au centre. La connexion entre le château de Corlay reconstruit à la fin du XV^e siècle et l'agglomération voisine est mal connue : on y identifie néanmoins le tracé d'un vaste enclos au sud du château. Dans chacun de ces trois cas, il demeure possible que l'on ait seulement érigé des fossés et des terrées, à des dates indéterminées, sans avoir eu les moyens financiers d'édifier une muraille de pierre, cantonnée de tours et percée de portes fortifiées. On peut toutefois noter que la portion de muraille de Carhaix conservée au sein du « Tour du Chastel » n'est matérialisée sur le cadastre de 1820 que comme une simple limite parcellaire, alors que dans d'autres villes, comme Josselin, la figuration des murailles est bien plus explicite⁴⁹.

Les combats des guerres d'indépendance semblent avoir épargné le territoire étudié, comme une bonne partie de la Bretagne occidentale, à l'exception des places fortes de Guingamp, La Roche-Maurice, Brest et Concarneau. Les guerres de la Ligue, entre 1589 et 1598, ont été plus dévastatrices : des villes et des châteaux ont été remis en état de défense tandis que d'autres agglomérations ouvertes ont été soumises aux pillages comme Châteauneuf-du-Faou ou Le Faou. Ses vieilles

47. BACHELIER, Julien, art. cité.

48. GUILLON, Jean, *Callac autrefois, histoire, curiosités, légendes, vieilles coutumes*, Langonnet, impr. de Saint-Michel, 1929, réimp., Paris, Le Livre d'histoire, 2004, 94 p., ici p. 47.

49. L'enceinte de Carhaix n'a probablement pas été modernisée de manière significative au XV^e siècle : dans la seconde moitié du siècle, les billots de Cornouaille sont affectés à l'enceinte de Quimper pour les deux tiers et à celle de Concarneau pour le tiers restant.

murailles n'ont pas permis à Carhaix d'y échapper non plus en 1590⁵⁰. Le château de Guémené est temporairement conquis par les ligueurs en 1589 puis les Espagnols en 1592 mais à chaque fois repris par les hommes du prince de Guémené. En 1592, les royaux s'emparent du château de Corlay « et d'autant qu'il étoit ruineux et peu tenable, ils le firent fortifier de retranchements et terrasses, et de manière qu'ils en firent une assez bonne place de défense », reprise quelques mois plus tard par les ligueurs⁵¹. La Fontenelle s'y retranche en 1594, avant que l'armée royale n'obtienne la reddition de la place. À Rostrenen, en 1593, René de Rieux, lieutenant du roi en Bretagne, ordonne au sieur du Liscoët « de fortifier et assurer la place et chasteau de Rostrenan » en y faisant travailler les populations des paroisses voisines⁵². Peu après, la garnison de royaux est assiégée par l'armée du duc de Mercœur et se soumet, « et parce que ledit château étoit plus préjudiciable qu'utile au pays, les chefs y firent mettre le feu et le ruinèrent à ce que personne des gens de guerre ne s'y pussent plus loger à l'avenir⁵³ ». Des soldats s'installent aussi dans le château de Callac pourtant ruiné et pillent les environs avant d'en être chassés à plusieurs reprises⁵⁴. De vieilles forteresses médiévales sont ainsi devenues des repaires de brigands qui pillent les campagnes alentour et obligent les populations à entretenir les garnisons par des impôts et à renforcer leurs défenses par des corvées. Leur démolition est accueillie avec soulagement par les populations ; le roi la parachève quelquefois en ordonnant des démantèlements, comme à Josselin lors de la révolte du duc de Rohan, en 1629, faisant miner très symboliquement le « donjon ». Le château est dès lors « ouvert », c'est-à-dire privé d'une partie de ses murailles mais le logis est préservé afin de ménager un seigneur que l'on a durement châtié et qu'il faudrait indemniser. Quelques vieilles forteresses médiévales bretonnes retrouvent une fonction militaire lors de la Révolution, comme celle de Guémené-sur-Scorff, utilisée pour le cantonnement de troupes républicaines. Elles y résistent à un coup de main des chouans, en 1795.

50. BOURDE de LA ROGERIE, Henri, « La prise de Carhaix en 1590 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXV, 1898, p. 255-271, ici p. 264.

51. *Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, éd. Henri WAQUET, Quimper, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1960, 313 p., ici p. 109-110 et 113.

52. MORICE, Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. III, col. 1562.

53. *Mémoires du chanoine Jean Moreau...*, *op. cit.*, p. 110.

54. LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Bretagne. Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 573 p., ici p. 226, 306 et 357.

Le château : un édifice symbolique et ostentatoire

Les châteaux parsèment le paysage médiéval : ils se distinguent des résidences des humbles par leur positionnement, leur taille et leur mise en œuvre. Certaines forteresses, désormais réduites à des ruines très altérées au fond de bois, se sont autrefois fièrement dressées au sommet de rochers ou de crêtes, dominant vallées et points de passage. C'est le cas du Roc-Castel surplombant d'une centaine de mètres un passage au sein de la forêt de Laz ou de Castel-Cran, au-dessus des gorges du Blavet, à 1,5 kilomètre au sud-est de Gouarec. Les constructeurs des premiers châteaux ont privilégié les sites de hauteur correspondant parfois à d'anciens éperons barrés protohistoriques, comme Lucie Jeanneret l'a montré dans le Morbihan (ouvrages de Rochefort-en-Terre, Castennec à Bieuzy, Rohan, Rieux et même Josselin)⁵⁵. La symbolique et la dissuasion l'emportent sur le contrôle « stratégique » du passage d'un cours d'eau et sur les facilités de défense : tout assaillant ne pouvait être qu'impressionné. C'est également le cas à Châteauneuf-du-Faou et à La Roche en Cléden-Poher dans le secteur qui nous intéresse.

Des clichés anciens des mottes de La Roche à Cléden-Poher ou du Valy à Locmaria-Berrien montrent des retranchements autrefois très visibles dans le paysage, tout comme le retranchement de Tossen-Sant-Veltas juché au sommet d'une colline à l'ouest du bourg de Carnoët. L'implantation d'un retranchement sur une éminence dominant le franchissement de cours d'eau par un pont permettait ainsi à un seigneur de signifier que l'on entrait sur son territoire, voire d'exiger un droit de passage. C'est valable pour la motte de Rospellem, à quelques kilomètres en lisière ouest de la paroisse de Carnoët, et pour celle du Hèllès à Bolazec, peut-être érigée à la lisière sud d'un fief des seigneurs de Dinan-Montaillant. Certains cours d'eau sont ainsi jalonnés par ces « marqueurs » sans qu'il convienne nécessairement d'en faire une « frontière », comme pour le Ster-Goanez à Lennon où les deux mottes de Kerezec et de Quénécadec se dressent à un peu plus d'un kilomètre de distance, sur la même rive. La symbolique nous paraît bien plus évidente qu'une quelconque opposition guerrière : un manoir a succédé à chacun de ces deux ouvrages secondaires.

L'urbanisation a pu gommer la topographie et les aménagements annexes de châteaux, par ailleurs totalement disparus comme à Callac. La forteresse a été bâtie à l'extrémité d'un promontoire rocheux triangulaire qui domine la confluence de l'Hyères et du ruisseau de Pont-Dervez ; elle aurait été démolie en 1619. L'extrémité

55. JEANNERET, Lucie, « Identification des dynamiques castrales du Vannetais et du Porhoët : apports et limites d'une approche historique et topographique », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 127, n° 1, 2020, p. 37-64, ici p. 47-50 ; BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XI^e-XIV^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 317 p., ici p. 189.



Figure 7 – Callac, emplacement du château, vers 1900, carte postale ancienne (Arch. dép. Côtes-d’Armor, 16 Fi 0535)

de ce relief a été entaillée lors du percement de la rampe de la nouvelle route de Carhaix à Guingamp au ^{xix}^e siècle et excavée lors de la construction de maisons en contrebas de l’ancienne terrasse du château dont les murailles de soutènement ont été partiellement détruites vers 1900 (fig. 7). On doit également déplorer l’assèchement de l’étang du Cozstang et la disparition de ses moulins, au nord de la ville. Cette étendue d’eau constitue un des éléments du paysage castral, de même que de possibles jardins d’agrément, comme cela est attesté à Guémené. L’étang de Corlay qui baigne les murailles du château a été préservé mais, là encore, l’élargissement de la route et le réaménagement des abords orientaux du château nous ont privés de ses défenses avancées et d’une probable basse-cour. L’ouvrage devait autrefois être partiellement occulté par un boulevard, si on en juge par l’aspect occidental du château de Pontivy, reconstruit à la même époque que celui de Corlay, où un imposant talus a dissimulé l’austère façade de la place forte, cantonnée de deux tours d’artillerie.

La disparition totale des châteaux de Carhaix, Callac, Rostrenen et Le Faouët nous prive de toute information à leur sujet ; celui de Châteauneuf ne vaut plus guère que par son site d’implantation. Il s’agit d’un éperon long de 250 mètres et large de 40 à 50 dont le sommet a été totalement ceinturé par des murailles et peut-être dominé par une motte implantée en position centrale. Le nom de Châteauneuf désigne une forteresse apparue plus tardivement : sa première mention, en 1186, permet d’y voir un ouvrage peut-être érigé par les ducs de la maison de Cornouaille

avant le milieu du XII^e siècle, ou sur ordre d'Henri II Plantagenêt après sa mainmise sur la Bretagne, en 1166, lors de sa pacification du Léon et du Poher. Son nom est connu des historiographes anglais alors qu'avant 1186 ils s'avèrent incapables de nommer le principal château des vicomtes de Léon. Le caractère ostentatoire et stratégique de Châteauneuf paraît ici bien attesté, à mi-distance entre Carhaix, vieux centre de pouvoir, et Châteaulin, forteresse des comtes de Cornouaille attestée vers l'an 1000. Cette dernière est une véritable « montagne » fortifiée de fond d'estuaire, à l'image d'Hennebont sur le Blavet ou de Rieux sur la Vilaine.

Plus que la puissance de quelques forteresses, c'est, sans doute, la densité et la diversité des sites aristocratiques qui peuvent impressionner dans le territoire du Poher. Elles sont le reflet d'une longue histoire de domination des campagnes depuis l'âge du Fer, si ce n'est l'âge du Bronze, par des lignages aristocratiques diversement possessionnés dont les résidences présentent des similarités⁵⁶. Au sein de paysages ponctués d'innombrables enclos fossoyés révélés par l'archéologie aérienne, la fouille du site de Saint-Symphorien à Paule datant de l'âge du Fer a montré une histoire longue ponctuée de reconstructions pour cette « maison forte » gauloise, progressivement transformée en un « château fort » puis un « bourg castral », véritable chef-lieu déserté après la conquête romaine⁵⁷. On observe de la même manière des dizaines de sites aristocratiques médiévaux, le plus souvent fortifiés, ne serait-ce que par des buttes artificielles, des reliefs retaillés, des fossés et des talus, éléments et marqueurs de distinction sociale, sous la forme d'enceintes circulaires, de mottes et de maisons fortes mais aussi de manoirs⁵⁸. Ceux-ci ont fréquemment été érigés non loin de la motte qui les a précédés et de l'indispensable moulin mais quelquefois aussi sur l'emplacement d'un édifice qui n'était pas ou peu fortifié. On les recense par centaines sur notre territoire, si l'on tient compte du fait que plus de la moitié d'entre eux ont disparu, tout comme les ouvrages de terre antérieurs. C'est cette multitude de sites qui nous semble marquer le Poher, quelquefois de manière ostentatoire, mais pas toujours, loin s'en faut car le manoir, parfois bien modeste, a d'abord été le centre d'un terroir agricole, associant terres labourables, pâtures, landes et bois⁵⁹.

56. MEURET, Jean-Claude, « Origines et débuts du manoir. Quelques observations pour la Bretagne, le Maine et l'Anjou », dans Gwyn MEIRION-JONES (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt, salles, chambres et tours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 485 p., ici p. 67-94.

57. MÉNEZ, Yves, « L'enceinte de Paule », dans Yves MÉNEZ, Thierry LORHO, Erwan CHARTIER-LE FLOCH, (dir.), *Archéologie en centre Bretagne...*, op. cit., p. 90-92.

58. Pour un aperçu de l'intérêt des survols aériens afin d'appréhender des sites castraux divers, voir GAUTIER, Maurice, GUIGON, Philippe, LEROUX, Gilles, *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 432 p., p. 284-323.

59. DOUARD, Christel, KERHERVÉ, Jean, *Manoirs, une histoire en Bretagne*, op. cit.

La physionomie des résidences aristocratiques secondaires a évolué durant le Moyen Âge. Les plus anciennes demeures ont associé le bois, la pierre et la terre. Le manoir de Bodieuc à Mohon mentionné en 1221 sous le vocable de « *manerium suum de Bodiec* » ne présente plus de nos jours qu'une vaste enceinte pentagonale de terre de 75 mètres sur 50, ceinte par un profond fossé humide et associée à une vaste enceinte de plusieurs hectares abritant une motte et un prieuré⁶⁰. Avant les logis à cour fermée qui se multiplient aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, il convient d'imaginer des sites fossoyés au sein desquels se dressaient des résidences dont la principale défense est une tour-porte de pierre et de bois, à l'image des enceintes d'époque carolingienne de Bressilien à Paule, Goarem-ar-Manec'h à La Feuillée, Kergroac'h-Villérit à Mellionec/Ploërdut et Talhoët à Langoëlan, fouillées par Joseph Le Gall et Benjamin Le Roy⁶¹. Dans le premier cas, des bâtiments de pierre du ^{ix}^e siècle recouvrent les vestiges de constructions de terre et de bois antérieures. Ces ouvrages associent un bâtiment résidentiel et des dépendances correspondant à un lieu de pouvoir et un centre domanial ceinturé par des talus et des fossés et doté d'une entrée monumentalisée. Ces dispositifs défensifs sont avant tout ostentatoires et dissuasifs, permettant essentiellement de résister à un coup de main, comme plus tard les ponts-levis, tourelles, mâchicoulis et canonnières de nombreux manoirs. Une parure militaire est indispensable pour toute résidence aristocratique d'importance, même après la fin du Moyen Âge et de l'indépendance de la Bretagne. Les ducs et les seigneurs châtelains accordent à leurs vassaux le droit de fortifier leur demeure et d'y ériger des marqueurs, comme un pont-levis, et de les délimiter par des fossés ou des douves⁶².

Pour ce qui concerne la quinzaine de châteaux de pierre, éléments prégnants de certains paysages, il conviendrait d'étudier plus finement et objectivement leur histoire pour confirmer qu'elle est intimement liée à celle de leurs propriétaires. Les fluctuations lignagères, tout autant que les conflits, ont pu rythmer leur histoire. La disparition précoce de certains lignages associée à de possibles événements guerriers explique la ruine précoce de forteresses, comme on l'a vu à Roch-Castel à Saint-Goazec et à Kergorlay à Motreff. Détenteurs d'un vaste patrimoine castral, certains grands seigneurs, comme les Laval et les Rohan, qui se disputent la première place des barons de Bretagne en 1479, privilégient dès lors certains châteaux auxquels ils affectent prioritairement leurs subsides et ceux accordés par le duc, pour peu que ceux-ci soient situés « en bord de mer » ou dans les marches et jugés utiles à la défense du duché. Le vicomte de Rohan laisse la ruine gagner ses forteresses

60. JEANNERET, Lucie, *L'habitat fortifié et fossoyé dans le Vannetais et le Porhoët...*, op. cit., p. 972-982.

61. Pour une première approche : LE GALL, Joseph, LEROY, Benjamin, « Le haut Moyen Âge... », art. cité.

62. AMIOT, Christophe, « Fortifier sa demeure en Bretagne au ^{xvi}^e siècle », dans NICOLAS FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Fortifier sa demeure du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle*, actes du colloque de Bellecroix 16-18 octobre 2015, Chagny, éditions du Centre de castellologie de Bourgogne, 470 p., p. 210-243.

de Corlay et de Pontivy durant un siècle après la fin de la guerre de Succession de Bretagne. Dans son mémoire de 1479, Jean II de Rohan indique que plusieurs de ses forteresses sont en ruine, en attribuant parfois la responsabilité aux Anglais⁶³. La reconstruction du château de Corlay est entreprise à partir de 1473 ; un demi-siècle plus tard Jacques de Rohan y décède, en 1527, après y avoir amassé ses richesses, délaissant le château reconstruit par son père à Pontivy.

Le duc lui-même, constatant que son château de Châteauneuf-du-Faou est « inhabité », affecte en 1440 les revenus perçus sur la vente des vins dans une maison construite sur son emplacement à la reconstruction de la chapelle Notre-Dame-des-Portes, l'ancienne chapelle castrale. À Carhaix, le « vieulx chasteau [...] inutile et de nul revenu » en 1522 est loué par les agents du duc, tout comme l'« emplacement, douffves et vieilles murailles appelées le petit chasteau », fréquenté par des mauvais garçons et des prostituées⁶⁴. Ce ne sont pas des exceptions : selon Jean-Pierre Leguay, un quart des châteaux des ducs sont en mauvais état à la fin du xv^e siècle⁶⁵. La ruine remplace parfois le symbole ostentatoire de pouvoir des siècles passés, dès les règnes des ducs Jean IV et Jean V : certaines vieilles forteresses ne sont plus nécessaires à l'exercice et à l'affirmation du pouvoir ducal. Le territoire du Poher est « pacifié » : le duc n'est pas ici confronté à l'opposition des Penthivère ou d'Olivier de Clisson, l'obligeant pour rabaisser l'orgueil des grands à ordonner la démolition de leurs châteaux, comme à La Roche-Derrien ou à Tonquédec en 1394-1395 ou à Guingamp et Lamballe, en 1420. Il n'a pas non plus besoin d'y réaffirmer son pouvoir en édifiant une tour ou une forteresse face à un évêque récalcitrant et jaloux de son autorité, comme à Saint-Malo, vers 1382 et 1424, ou à Quimper vers 1400. Dans les années 1480, face aux agissements de Jean II de Rohan, il se contente de saisir ses châteaux et d'y placer des garnisons.

A contrario, certains châteaux conservent leur fonction de « résidence alternée » pour certains lignages, comme Guémené-sur-Scorff jusqu'au xvi^e siècle. Quelques-uns connaissent une « renaissance » au xv^e siècle par l'installation de nouveaux lignages et des faveurs ducales accordées à des familles à la fidélité parfois chancelante. C'est le cas à Rostrenen : ce fief est porté par son héritière, Marguerite de Rostrenen, à son époux, Jean de Pont-l'Abbé, en 1441 : dans la seconde moitié du xv^e siècle, le duc lui octroie le revenu d'un billot sur le vin pour subvenir aux réparations des villes et châteaux de Rostrenen et de Pont-l'Abbé, notamment en 1457, 1459

63. MORICE, Pierre-Hyacinthe, TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 2 vol., Paris, 1750-1756, réimp., Paris, éditions du Palais Royal, 1974, t. II, p. CLIX-CCXXVII. Jean II évoque notamment Castel-Cran à Plélauff et une « apparence de ville forte » à Gouarec.

64. CARAËS, Jean-François, « Les origines féodales de la ville de Carhaix. Topographie de la cité médiévale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIII, 1984, p. 117-136.

65. LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Maloine, 1981, 406 p., ici p. 188.

et 1468⁶⁶. En 1548, Jean du Quélenec rend aveu pour « la forteresse avecq ses donjons, basses cours, murs, douves [...] », indice d'une probable reconstruction qui a pu prendre quelques dizaines d'années : les nouveaux seigneurs ont tenu à préserver le château, siège de la seigneurie. Il en va de même à Callac où le duc autorise la reconstruction du château en 1475, en accordant également des billots à son propriétaire⁶⁷. L'héritière de la seigneurie, Jeanne de Plusquellec, est alors l'épouse de Charles du Pont, un puîné de la famille du Pont-l'Abbé ; leur fille et héritière, Marguerite du Pont, encore mineure quand elle rend aveu en 1477, est successivement unie à Henri de Rohan, seigneur de Landal à Broualan, fils puîné de Louis de Rohan-Guémené, puis à François de Tournemine, baron de la Hunaudaye à Plédéliac⁶⁸. Elle meurt sans enfant en 1499 : ses possessions sont partagées entre ses parents, du côté paternel et du côté maternel.

Un document du xvi^e siècle, antérieur au démantèlement de la place, décrit deux corps de logis sur caves voûtées⁶⁹. Le plus important comprend trois étages pourvus chacun d'une grande salle et d'une chambre éclairées par de grandes fenêtres et dotées d'une galerie crénelée vers l'extérieur. Le château, vraisemblablement de plan triangulaire, est flanqué par des tours servant de prison et accessible par une unique porte donnant sur la ville : sa superficie atteindrait plus d'un hectare. On peut attribuer la construction à l'une des familles qui a successivement détenu le château : elle a probablement été commencée par les Plusquellec qui ne disposaient que d'un manoir dans la commune de ce nom en 1426. Ce lignage puis ses successeurs ont pu décider de réinvestir un vieux « chastel » dont on n'a aucune mention pour les siècles antérieurs, avec cette symbolique de la haute muraille et de logis sommés de mâchicoulis et encadrés par des tours implantés sur une éminence dominant un étang, sa chaussée et une ancienne voie⁷⁰.

Dès le siècle suivant, certaines de ces constructions, ostentatoires et coûteuses, n'accueillent plus guère leurs propriétaires et abritent seulement un gardien et quelques officiers de la seigneurie. Même ruiné, un édifice permet à un seigneur de se prévaloir de l'antiquité de son lignage : il en afféage parfois les fossés mais interdit fréquemment l'exploitation des ruines comme carrière de pierre. Par ailleurs, le prestige encore accordé à ces édifices a parfois justifié la reconstruction d'un logis dans leur enceinte ou l'édification d'un château moderne sur leur emplacement, comme à Rostrenen au xviii^e siècle.

66. JÉGOU du LAZ, comtesse, *La baronnie de Rostrenen...*, *op. cit.*

67. GUILLOTIN, Jean, *Callac...*, *op. cit.*, p. 47.

68. URVOY de PORTZAMPARC, Louis, « Origines et généalogie de la maison de Trogoff », *Revue historique de l'Ouest*, 1896, p. 5-25, 89-106, 191-211, ici p. 198-199.

69. GUILLOTIN, Jean, *Callac...*, *op. cit.*, p. 43-44.

70. La reconstitution proposée par Henri Frotier de La Messelière ne tient pas compte du relief et du positionnement des courtines du château au sommet de la rupture de pente, FROTIER de LA MESSELIÈRE, Henri, *Le Poher...*, *op. cit.*, p. 23.

Conclusion

Le territoire du Poher ne présente, de nos jours, aucune grande forteresse médiévale susceptible d'attirer des touristes par dizaine de milliers. Bien souvent seul le nom d'une rue du Château, comme à Callac, ou d'une appellation comme le tour du Châtel à Carhaix, rappelle leur existence. Aucune opération archéologique d'importance n'a été menée sur la quinzaine de châteaux les plus notables. Loin de constituer un réseau castral, on y observe un maillage constitué par des dizaines d'ouvrages secondaires, mottes, enceintes et maisons fortes, fréquemment isolés, dont l'histoire reste inconnue. Il en est peut-être ainsi car le duc a su conserver la maîtrise d'une partie notable de ce territoire, notamment à partir de Carhaix qui, en dépit d'une surface enclose modeste et de la concurrence éphémère d'une maison vicomtale, a certainement été la principale forteresse du Poher, dont Châteauneuf-du-Faou est le satellite. Les quelques lignages se disant issus des comtes de Poher n'ont jamais été des adversaires redoutables ; les Porhoët puis les Rohan étaient pour leur part possessionnés à la marge orientale du territoire. Loin de cette image de forteresses érigées dans le cadre de guerres perpétuelles, il convient donc de considérer que les châteaux du centre-ouest-Bretagne ont été avant tout les résidences ostentatoires de lignages aristocratiques. Le passage dans les mains d'une famille non-résidente, détentrice d'un fief plus important et d'un château plus moderne, pouvait, aussi sûrement qu'un épisode guerrier, marquer la ruine lente et inéluctable d'une vieille forteresse alors délaissée.

Patrick KERNÉVEZ

Maître de conférences en histoire médiévale

Université de Bretagne occidentale

Centre de recherche bretonne et celtique (EA 4451-UMS 3554)

RÉSUMÉ

Les prospections archéologiques sur le territoire du Pays Centre-ouest-Bretagne ont permis de recenser plus d'une centaine de résidences aristocratiques fortifiées. La plupart correspondent à des lignages de petite ou de moyenne noblesse, incapables d'édifier de vraies forteresses pourvues de puissantes murailles et flanquées de tours. Quinze à vingt sites émergent néanmoins de cet ensemble disparate. On identifie quelques mottes castrales importantes ou des forteresses de type roches implantées sur des reliefs ainsi que des châteaux de pierre bien souvent détruits et méconnus. Sept sont associés à des agglomérations. Leur histoire reste, pour l'essentiel, méconnue. Carhaix a été le chef-lieu d'une importante châtellenie ducal, dont Châteauneuf-du-Faou était le satellite. D'autres forteresses sont détenues par des féodaux, comme celles de Callac, Rostrenen, Corlay et Guémené-sur-Scorff qui apparaissent tardivement dans l'histoire et valent d'abord pour leur fonction résidentielle. Leur histoire militaire reste, pour l'essentiel, méconnue sauf pour les combats de la fin du *xvi*^e siècle. Les destinées de ces ouvrages ont été variées, notamment en fonction de l'évolution des lignages dont elles étaient les résidences. L'extinction d'une famille et le passage du fief dans les mains d'une autre lignée non demeurante pouvaient sceller le sort d'un château.

Le congrès de Carhaix

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN - *In memoriam* Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Histoire de Carhaix et du Póher

Jean-Yves ÉVEILLARD - Carhaix antique

Joseph LE GALL - Les enceintes du premier Moyen Âge, des confins du Massif armoricain aux portes de Carhaix

Julien BACHELIER - Carhaix s'est-elle effacée au Moyen Âge ? Du chef-lieu de cité romain à la petite ville médiévale

Patrick KERNÉVEZ - Le paysage castral du Póher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Georges PROVOST - Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Didier JUGAN - Les panneaux du retable de Carhaix. Une iconographie du Saint-Sacrement et de la transsubstantiation

Vincent DAUMAS - Les mines de plomb argentifère de Huelgoat-Poullaouen : une porte d'entrée à la technique industrielle (XVIII^e-XIX^e siècles)

Léandre MANDARD - Contester le remembrement rural en Bretagne dans les années 1970. Le cas de Trébrivan (Côtes-du-Nord)

Thierry GOYET - Le patrimoine du lycée Paul-Sérusier de Carhaix : architecture et sculptures

Patrimoine de Carhaix et du Póher

Gaétan LE CLOIREC - Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle
le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Clément PERRICHOT - Vorgium, centre d'interprétation archéologique virtuel de l'antique Carhaix

Jean KERHERVÉ, Michael JONES, Shanny TURCK, Xavier de SAINT CHAMAS - Regards neufs sur le tabard et les hérauts de Carhaix (Finistère)

Garance GIRARD - La chapelle Notre-Dame-du-Crann en Spézet, un riche sanctuaire de pèlerinage dans les Montagnes noires

Yann CELTON, Xavier de SAINT CHAMAS - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cléden-Póher, enclos et calvaire

Jean-Jacques RIOULT - Plonévez-du-Faou (Finistère), chapelle Saint-Herbot. Nouvelles observations

Langues de Bretagne

Jean-Yves PLOURIN - Le Samedy et Bel Orient, des toponymes bretons ?

Antoine CHÂTELIER - Langues, diglossie et changements linguistiques à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge au sud-est de la Bretagne

Myrzinn BOUCHER-DURAND - À propos de Guynghlaff. *Claff, claf, clam* : le sens du mot malade en moyen breton, l'éclairage des autres langues
celtiques médiévales

Thierry HAMON - Les interprètes judiciaires en langue bretonne sous l'Ancien Régime

Ronan CALVEZ - L'Orient à Pleubian. Au XVIII^e siècle, la transposition en vers bretons d'un conte des *Mille et un jours*

Éva GUILLOREL - Parler breton en Nouvelle-France

Nelly BLANCHARD, Yves LE BERRE - L'art de conter en breton. Contribution par l'étude de cinq contes merveilleux recueillis par Luzel

Fañch BROUDIC - L'emploi officiel du breton de la Révolution au milieu du XX^e siècle

Michel CHALOPIN - Le gallo dans la presse de Haute-Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale

Vincent MOREL - Chant de tradition orale en Haute-Bretagne : français ou gallo ?

Maïna SICARD-CRAS - Les obèses de Marc'harid Gourlaouen (1987)

Tanguy SOLLIEC - Les parlers contemporains du breton, une source pour l'histoire ancienne de la Bretagne ?

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Luc BLAISE - La vie des sociétés historiques de Bretagne

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2022

Droit de réponse de Skol Vreizh et réponse de Sébastien Carney



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE